

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2122

8 octobre 2010

### SOMMAIRE

Algeco Finance Mezz sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu .....	101854	SES Astra 1L S.à.r.l. ....	101838
Al-Rayyan 2 Luxembourg S.à.r.l. ....	101840	SES Astra 2E S.à r.l. ....	101837
BGP Retail GP 5 S.à r.l. ....	101810	SES Astra 2G S.à r.l. ....	101837
Build Finance S.à r.l. ....	101814	SES Astra 3B S.à.r.l. ....	101838
Build Holding S.à r.l. ....	101825	SES Astra 5B S.à.r.l. ....	101837
Cetrel Securities S.A. ....	101853	SGA Growth Investments S.à r.l. ....	101813
Compagnie Financière de la Madelaine S.A. ....	101838	SLE .....	101839
Easypack S.A. ....	101855	SL II NXP S.à r.l. ....	101838
Edeno S.A. ....	101835	SN Parent S.à r.l. ....	101839
HBI Herne S.à r.l. ....	101810	Société Anonyme des Minerais .....	101835
Imarko Research S.A. ....	101836	Sofadem Finances S.A. ....	101839
Meg Property S.A. ....	101823	Sofidra Shipping S.C.A. ....	101835
Nivelcom S.A. ....	101837	Sportline S.A. ....	101835
PQ/HDS Luxco Parent S.à r.l. ....	101812	Sportline S.A. ....	101835
PQ Luxco Parent S.à r.l. ....	101810	Taibo Beteiligungen AG .....	101851
Procable S.A. ....	101813	Taibo Beteiligungen AG .....	101852
Providance Music S.A. ....	101813	Taibo Beteiligungen AG .....	101852
Racine Investissement S.A. ....	101812	Taylor Wimpey (Luxembourg) S.à r.l. ..	101840
Redi Investments S.A. ....	101813	TeamSystem .....	101840
Resort Finance S.A. ....	101823	TE Finance S.à r.l. ....	101852
Resort Finance S.A. ....	101824	Telenet International Finance S.A. ....	101841
Resort Finance S.A. ....	101813	Telesma .....	101853
Riviera Hotel Investments S.A. ....	101824	Tiffany Properties S.A. ....	101853
Rotes Participations S.A. ....	101824	Valore 1 S.A. ....	101853
Rotes Participations S.A. ....	101825	Valore 1 S.A. ....	101825
Sablou S.A. ....	101836	Valore 2 S.A. ....	101854
Saipem Maritime Asset Management Luxembourg S.à.r.l. ....	101836	Valore 2 S.A. ....	101854
Santiago Luxembourg SCI .....	101839	Valore 3 S.A. ....	101855
Sarfilux SA .....	101836	Valore 3 S.A. ....	101854
Sea Waves S.A. ....	101851	Valore 4 S.A. ....	101855
		Vasco S.A. ....	101852

**PQ Luxco Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.569.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.213.

Par résolutions prises en date du 11 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Marlene Metgé, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 26 juillet 2010

2. nomination de Maria Carmen Vélaz Moliner, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 27 juillet 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 août 2010.

Référence de publication: 2010115392/15.

(100130642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**BGP Retail GP 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HBI Herne S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 127.570.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97795, holder of 250 (two hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mrs. Nadine GLOESENER, employee, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 13<sup>th</sup> 2010.

Said proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of HBI Herne S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 127570, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on April 18<sup>th</sup> 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1261 on June 25<sup>th</sup> 2007 (the Company).

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. To change the name of the Company from "HBI Herne S.à r.l." into "BGP Retail GP 5 S.à r.l."

3. Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association in order to reflect the name change adopted under item 2.

4. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "HBI Herne S.à r.l." into "BGP Retail GP 5 S.à r.l."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the second resolution, which shall read as follows:

**“Art. 1. Form - Corporate name.**

There is formed a private limited liability company under the name BGP Retail GP 5 S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 750.-EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le seize août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A comparu:**

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d’une procuration donnée sous seing privé le 13 juillet 2010.

La dite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d’acter ce qui suit:

I. La comparante est le seul associé de HBI Herne S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127570, constituée suivant un acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1261 le 25 juin 2007 (la Société).

II. Que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euro) chacune, représentant l’entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l’Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l’agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l’ordre du jour de l’Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Changer le nom de la Société de «HBI Herne S.à r.l.» en «BGP Retail GP 5 S.à r.l.»
3. Modification subséquente de l’article 1 des Statuts afin de refléter le changement du nom spécifié au point 2.
4. Divers.

IV. Que l’Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L’entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l’Assemblée renonce aux formalités de convocation, l’associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l’ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L’Associé unique décide de changer le nom de la Société de «HBI Herne S.à r.l.» en «BGP Retail GP 5 S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Associé unique décide de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BGP Retail GP 5 S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750.-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P.WEILER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. Relation: LAC/2010/36605 Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115302/112.

(100131086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**PQ/HDS Luxco Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.557.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.654.

Par résolutions prises en date du 11 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Marlene Metgé, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 26 juillet 2010

2. nomination de Maria Carmen Vélaz Moliner, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 27 juillet 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Référence de publication: 2010115393/15.

(100130643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Racine Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.298.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 août 2010*

- Monsieur Ahcène BOULHAIS, employé privé, domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Nicole THIRION, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 17 août 2010.

Certifié sincère et conforme

N. VENTURINI / P.STANKO

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010115400/15.

(100131138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Procable S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.  
R.C.S. Luxembourg B 118.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115395/10.

(100130598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Resort Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 90.270.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 25 août 2010*

Est nommé administrateur de catégorie B, en remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur démissionnaire:  
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115405/14.

(100131121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Providance Music S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.  
R.C.S. Luxembourg B 78.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115397/9.

(100130599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Redi Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 138.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010115402/11.

(100131169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SGA Growth Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 112.540.

*Extrait des résolutions du Conseil d'administration de la Société du 9 décembre 2009*

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration de la Société en date du 9 décembre 2009, que la société ERNST & YOUNG S.A., dont le siège social est situé 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, a été nommée réviseur externe de la Société chargée du contrôle des comptes de la Société pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2010.

Le mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. se terminera à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société approuvant les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour CETREL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010115491/19.

(100130411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**Build Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.129.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighteenth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

THERE APPEARED:

Build Participations S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mrs Rachel UHL, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated August 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Articles of Incorporation**

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "Build Finance S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

**3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security; whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object,

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. - Capital, Shares

### 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

## Chapter III. - Management

### 8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

### 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

### 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.



## Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

### 13. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

### 14. Holding of General Meetings.

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

### 15. Majorities.

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

## Chapter V. - Business Year

### 16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### 17. Distribution Right of Shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## Chapter VI. - Liquidation

**18. Causes of Dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

## 19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. - Applicable Law

**20. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory Provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Build Participations S.C.A. . . . . .	12,500 Shares
Total: twelve thousand five hundred Shares . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about Euro three thousand euros.

### *General Meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers for an undetermined period:

- Christopher Finn - Managing Director - born on 6 July 1957 in New York, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

- Sam Block III - Principal - born on 28 December 1972 in Tennessee, United States of America, residing professionally at Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London W1J6ER, United Kingdom,

- David B. Pearson - Principal - born on 13 December 1968 in Washington DC, United States of America, with professional address at 1001, Pennsylvania Avenue NW, 20004-2505 Washington DC, United States of America, and

- Oussama Daher - European Investment Manager - born on 3 August 1974 in Libreville, Gabon, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

#### A COMPARU:

Build Participations S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### Statuts

#### Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Build Finance S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

#### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet,

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR), chacune (ci-après une «Part Sociale») et collectivement les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

## **Titre III. - Gérance**

### **8. Gérance.**

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents

Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### **9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

#### **11. Délégation et Mandat du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou deux Gérants en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou deux Gérants, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### **12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

### **Titre IV. - Assemblée Générale des Associés**

#### **13. Pouvoirs de l'Assemblée des Associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

#### **14. Tenue d'Assemblées Générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

#### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

### **Titre V. - Exercice social**

#### **16. Exercice social.**

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

#### **17. Droit de distribution des parts.**

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

### **Titre VI. - Liquidation**

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

#### **19. Liquidation.**

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

### **Titre VII. - Loi applicable**

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

**Parts Sociales:**

Build Participations S.C.A. . . . . . 12.500 Parts Sociales  
 Total: douze mille cinq cents Parts Sociales . . . . . 12.500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

## 1) Sont nommés comme Gérants pour une période indéterminée:

- Christopher Finn - Managing Director - né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Sam Block III - Principal - né le 28 décembre 1972 à Tennessee, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Lansdowne House, 57 Berkeley Square, Londres W1J6ER, Royaume-Uni,
- David B. Pearson - Principal - né le 13 décembre 1968 à Washington DC, USA, ayant pour adresse professionnelle le 1001, Pennsylvania Avenue NW, USA - 20004-2505 Washington DC, et
- Oussama Daher - European Investment Manager - né le 3 août 1974 à Libreville, Gabon, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 août 2010. Relation: LAC/2010/36899. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

Référence de publication: 2010116405/518.

(100132552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Resort Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.270.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115403/10.

(100131113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Meg Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.228.

L'an deux mille dix, le six juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Lequel comparant, agissant en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MEG PROPERTY S.A., en date du 1<sup>er</sup> juin 2010, documentée par acte de Maître Henri HEL-LINCKX, prénommé, du même jour, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Suivant décision de l'actionnaire de la société MEG PROPERTY S.A. du 1<sup>er</sup> juin 2010, siège social de la Société a été transféré de Luxembourg en Italie à Milan et la dénomination de la société a été en "Meg Property S.p.A.", et les nouveaux statuts de la Société ont été approuvés, le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités italiennes compétentes.

Par les présentes, la comparante fait constater que toutes les formalités d'inscription de la Société en Italie ont été accomplies ainsi qu'il résulte d'un extrait du Registre de commerce de Milan («Camera di Commercio Industria, Artigianato e Agricoltura di Milano») dont une copie restera annexée aux présentes. En conséquence toutes les résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2010 sont devenues effectives avec effet au 29 juin 2010 (date d'inscription en Italie).

La comparante requiert le notaire de faire procéder à la radiation de la société MEG PROPERTY S.A. auprès du Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. LA ROCCA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30149. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010116573/32.

(100132034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Resort Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.270.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115404/10.

(100131114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Riviera Hotel Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 117.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RIVIERA HOTEL INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2010115407/10.

(100130760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Rotes Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.118.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115408/10.

(100130668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---



**Rotes Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 56.118.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115409/10.

(100130669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Valore 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 115.359.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale tenue le 23 juillet 2010*

*Résolution*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler de Ernst & Young S.A. jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115447/14.

(100131154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Build Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 155.125.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

THERE APPEARED:

Build Carlyle S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mrs Rachel UHL, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated August 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

ARTICLES OF INCORPORATION

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company under the name "Build Holding S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager (as defined hereafter) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter).

### **3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The object of the Company is also to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.5.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## **Chapter II. - Capital, Shares**

### **5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

### **Chapter III. - Management**

#### **8. Management.**

8.1 The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers", each member individually, a "Manager"). The Sole Manager or the members of the Board of Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the members of the Board of Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

#### **9. Powers of the sole manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

**10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

#### **11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any two Managers in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Meeting of the board of managers.**

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the members of the Board of Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the members of the board of Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating members of the Board of Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the Board of Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all the members of the Board of Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

##### **13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

##### **14. Holding of general meetings.**

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

##### **15. Majorities.**

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Chapter V. - Business year**

##### **16. Business year.**

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **17. Distribution right of shares.**

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

## Chapter VI. - Liquidation

**18. Causes of dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

### 19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

## Chapter VII. - Applicable law

**20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Build Carlyle S.à r.l. . . . .	12,500 Shares
Total: twelve thousand five hundred Shares . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand Euro.

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers for an undetermined period:

- Christopher Finn - Managing Director - born on 6 July 1957 in New York, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

- Sam Block III - Principal - born on 28 December 1972 in Tennessee, United States of America, residing professionally at Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London W1J6ER, United Kingdom,

- David B. Pearson - Principal - born on 13 December 1968 in Washington DC, United States of America, with professional address at 1001, Pennsylvania Avenue NW, 20004-2505 Washington DC, United States of America, and

- Oussama Daher - European Investment Manager - born on 03 August 1974 in Libreville, Gabon, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-huit août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

#### **A COMPARU:**

Build Carlyle S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

#### **STATUTS**

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Forme - Dénomination.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Build Holding S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance (tel que défini ci-après).

#### **3. Objet.**

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société a également pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.5.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.5.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR), chacune (ci-après une «Part Sociale» et collectivement les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

### Titre III. - Gérance

#### 8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance», chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance, le cas échéant, ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les membres du Conseil de Gérance peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux Gérants.

#### 11. Délégation et Mandat du gérant unique ou du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou deux Gérants en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou deux Gérants, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les membres du Conseil de Gérance présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.



## **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

### **13. Pouvoirs de l'assemblée des associés - Votes.**

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

### **14. Tenue d'assemblées générales.**

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

### **15. Majorités.**

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

## **Titre V. - Exercice social**

### **16. Exercice social.**

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

### **17. Droit de distribution des parts.**

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

## **Titre VI. - Liquidation**

**18. Causes de dissolution.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

## 19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## Titre VII. - Loi applicable

**20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Build Carlyle S.à r.l. . . . .	<u>12,500 Parts Sociales</u>
Total: douze mille cinq cents Parts Sociales . . . . .	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille euros.

### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés comme Gérants pour une période indéterminée:

- Christopher Finn - Managing Director - né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle le 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Sam Block III - Principal - né le 28 décembre 1972 à Tennessee, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à Lansdowne House, 57 Berkeley Square, Londres W1J6ER, Royaume-Uni,

- David B. Pearson - Principal - né le 13 décembre 1968 à Washington DC, USA, ayant pour adresse professionnelle le 1001, Pennsylvania Avenue NW, USA - 20004-2505 Washington DC, et

- Oussama Daher - European Investment Manager - né le 03 août 1974 à Libreville, Gabon, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. UHL, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 août 2010. Relation: lac/2010/36896. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

Référence de publication: 2010116406/516.

(100132438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Société Anonyme des Minerais, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 4.266.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115411/10.

(100131102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Sofidra Shipping S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 144.160.

Le 18 août 2010 s'est tenue de manière ordinaire l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle l'assemblée a pris note du fait que l'adresse professionnelle des commissaires aux comptes a été modifiée et sera dorénavant 34-36, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010115412/13.

(100131190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Sportline S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2A, route d'Ettelbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 99.653.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115414/10.

(100130920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Sportline S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9519 Wiltz, 2A, route d'Ettelbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 99.653.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115415/9.

(100131112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Edeno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 108.816.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2010 à 10.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs de:

\* la société FIDUPAR, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, représentée par Monsieur Noël Didier, demeurant 10, boulevard Royal, Luxembourg (2449),

\* la société COSAFIN S.A, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, représentée par Monsieur Jacques Bordet demeurant 10, boulevard Royal, Luxembourg (2449),

\* Monsieur Joseph WINANDY, demeurant rue de l'Horizon, 92 à L-5960 Itzig.

- L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de VO CONSULTING Lux SA, rue Haute, 8, L-4963 Clémency.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31.12.2010.

Pour copie conforme  
J. WINANDY / COSAFIN SA  
- / Signature  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117268/22.

(100132304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Sablon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 80.212.

Les documents de clôture de l'année 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch.

Pour SABLON S.A.  
ARENDE CONSULT S.A R.L., Mersch  
Signature

Référence de publication: 2010115418/13.

(100131082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Saipem Maritime Asset Management Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 141.486.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59426 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115419/10.

(100130627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Sarfilux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 94.355.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115420/9.

(100130771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Imarko Research S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 108.005.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juillet 2010 à Luxembourg 23, avenue de La Porte-Neuve*

*Résolutions:*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats d'Administrateurs:
  - \* Catégorie «A» de M. Max ROMBI et de Mme Monique PERIDIER
  - \* Catégorie «B» la société COSAFIN S.A. représentée par Jacques Bordet, 10, Boulevard Royal L - 2449 Luxembourg et Mr Joseph Winandy, 92, rue de l'Horizon L-5960 Itzig

Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la Fiduciaire Glacis S.à.r.l. en tant que Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2010.

Pour copie conforme

J. Winandy / M. Rombi

Administrateur «A» / Administrateur «B»

Référence de publication: 2010117284/22.

(100132306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**SES Astra 2E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 148.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115421/9.

(100130935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SES Astra 2G S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 148.246.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115422/9.

(100130937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SES Astra 5B S.à.r.l., Société Anonyme.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 122.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115423/9.

(100130940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Nivelcom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 104.663.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 août 2010 que:

- L'adresse de l'administrateur Yves Schmit a changé de 18, rue de la Résistance L-8020 Strassen au 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg

- La démission de Monsieur Steve LANG du poste d'administrateur de la société a été acceptée.

- Monsieur Thierry HELLERS, expert comptable, demeurant 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg est nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire pour une durée de 6 ans.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à l'échéance, Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg et Madame Carine Bittler, comptable, demeurant 63, rue de Strassen L-8094 Bertrange ont été réélus au poste d'administrateurs pour une durée de 6 ans.

- Le mandat d'administrateur délégué avec signature individuelle de Madame Carine Bittler est reconduit pour une durée de 6 ans.

- Comptabilux S.A. ayant son siège 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg a été réélue commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans

Tous les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2010117244/27.

(100131330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**SES Astra 1L S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.437.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115424/9.

(100130930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SES Astra 3B S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.435.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115425/9.

(100130933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SL II NXP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 154.550.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59466 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115427/10.

(100131080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Compagnie Financière de la Madelaine S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.511.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 mai 2010 à 14.00 heures à Luxembourg*

*Résolutions:*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée  
L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de:

*1. Catégorie "A":*

- renouveler le mandat d'Administrateur de M. Koen Lozie, 61, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert  
et

- nommer M. Joseph Winandy, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig en tant qu'administrateur de la catégorie A

*2. Catégorie "B":*

renouveler le mandat d'Administrateur de:

COSAFIN S.A., société anonyme, représentée par M. Jacques Bordet  
23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg,

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer THE CLOVER, 8, rue Haute, L-4963 Clemency en tant que  
Commissaire aux Comptes de la Société.

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendront fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui  
statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour copie conforme  
Signatures  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010117263/26.

(100132337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**SLE, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.665.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115428/9.

(100130776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SN Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.016.300,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.541.

Par résolutions prises en date du 11 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Marlene Metgé, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 26 juillet 2010

2. nomination de Maria Carmen Vélaz Moliner, avec adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 27 juillet 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Référence de publication: 2010115429/15.

(100130644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Sofadem Finances S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 108, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.784.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010115430/10.

(100130943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Santiago Luxembourg SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg E 3.790.

EXTRAIT

Les sociétaires, représentant l'intégralité des parts d'intérêts, se sont réunis en assemblée et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1: L'assemblée prend acte de la démission du gérant suivant:

- Monsieur Pierre Kemmer, administrateur de société, né à Luxembourg, le 31 octobre 1967, demeurant à L-5754 Frisange, 22, op der Gell.

2: L'assemblée de nommer comme nouveau gérant de la société:

- Madame Maria Dolorès Huici, guide de chasse, née à Orléans (France), le 11 décembre 1959, demeurant à F-41600 Vouzon (France), Les Couapellières.

La société est valablement engagée par sa seule signature.

Luxembourg, le 22 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Madame Maria Dolorès HUICI

Référence de publication: 2010115522/20.

(100130469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

---

**Taylor Wimpey (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 97.897.

—  
*Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 30 juillet 2010*

Les actionnaires ont décidé

- de nommer Monsieur Andrew O'Shea, né le 13 Août 1981 à Dublin, Irlande, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg à la fonction de gérant classe c avec effet au 1<sup>er</sup> Août 2010 pour une durée indéterminée.

- D'accepter la démission de Madame Annick Magermans à la fonction de gérante de classe C avec effet au 1<sup>er</sup> Août 2010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115433/16.

(100131171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**TeamSystem, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 104.612.

—  
Lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 14 juillet 2010, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Michael Colato avec adresse au 112, Barrowgate Road, W4 4QP Londres, Royaume-Uni, de son mandat d'administrateur avec effet immédiat

2. nomination de Ivano Sessa avec adresse professionnelle au Devonshire House, May fair Place, W1J 8AJ Londres, Royaume-Uni, au mandat d'administrateur avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2010.

Référence de publication: 2010115434/17.

(100130781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Al-Rayyan 2 Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.445.000,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 100.758.

—  
EXTRAIT

Il résulte des Résolutions de l'Associé Unique prisent en date du 17 août 2010 que:

- Mme Schweich Claudia, née le 1<sup>er</sup> août 1979, à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B de la société, avec effet au 22 juillet 2010.

- M. François Bourbonnais, né le 22 janvier 1959, à Montréal (Canada), ayant son adresse professionnelle au 14, rue du Marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la société, avec effet au 17 août 2010.

Le nouveau gérant a été nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 17 août 2010.

*Pour Al-Rayyan 2 Luxembourg S.à r.l.*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2010115544/21.

(100130814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Telenet International Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.066.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of August,

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

THERE APPEARED:

Telenet NV, a public company limited by shares (société anonyme) incorporated and existing under the laws of Belgium, having its registered office at Liersesteenweg 4, B-2800 Mechelen, Belgium, registered under number RPR 0473.416.418,

here represented by Maître Antoine Fortier, lawyer, whose professional address is 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Mechelen (Belgium), on August 12, 2010,

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state, as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “Telenet International Finance S.A.” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by one thousand (1,000) shares in registered form, without par value, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.3. A share transfer is carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

6.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of directors.**

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by the Board, which is composed of at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the directors, and determines their number and remuneration and the term of their mandate. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets at the request of the chairperson or any two (2) directors, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of a tie vote. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson, by all directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors (the Directors' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

#### 7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom special signatory powers have been delegated.

(iii) The Company is bound towards third parties by the joint or single signature(s) of the person(s) to whom the Board has delegated the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, in accordance with Clause 7.2 (iii) above.

#### **Art. 8. Sole director.**

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a single director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In this case, any reference in the Articles to the Board or the directors should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

8.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any person to whom the sole director has delegated special signatory powers.

#### **Art. 9. Liability of the directors.**

9.1. The directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 10. General meetings of shareholders.**

##### 10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the company's corporate object.

(ii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

##### 10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(v) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the

voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(vii) An Extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

#### **Art. 11. Sole shareholder.**

11.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

12.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the Annual General Meeting, the Board provides the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors then prepare a report stating their findings and proposals.

12.4. The Annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the third Wednesday of April of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the Annual General Meeting is held on the following business day.

12.5. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

#### **Art. 13. Auditors.**

13.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting determines the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the external auditors (réviseurs d'entreprises), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provisions*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

The first annual general meeting shall be held on April 20, 2011.

### *Subscription and Payment*

Telenet NV, represented as stated above, subscribes to one thousand (1,000) shares in registered form, without par value and agrees to pay them in full by a contribution in cash of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-),

The amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company for a period of four (4) years:

- Renaat Berckmoes, private employee, born on April 3, 1966 at Hamme (VI) (Belgium), with professional residence at Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgium);

- Luc Machtelinckx, private employee, born on March 10, 1962 at Antwerpen (Belgium), with professional residence at Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgium);

- Vincent Bruyneel, private employee, born on November 18, 1975 at Oudenaarde (Belgium), with professional residence at Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgium);

- Peter Vanden Eynden, private employee, born on January 11, 1967 at Vilvoorde (Belgium), with professional residence at Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgium); and

- Nancy Bleumer, private employee, born on November 30, 1971 at Doetinchem (the Netherlands), with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. KPMG AUDIT, a private limited liability company, establishes and having its registered office at 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, (RCS Luxembourg B 103590), is appointed as statutory auditor (commisaire) of the Company for a period of 4 years.

3. The registered office of the Company is located at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-septième jour d'août,

Par devant Nous Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

ONT COMPARU:

Telenet NV, une société anonyme régie par les lois de la Belgique, dont le siège social se situe à Liersesteenweg 4, B-2800 Mechelen, Belgique, inscrite sous le numéro RPR 0473.416.418,

représentée par Maître Antoine Fortier, avocat, résidant professionnellement au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration signée à Mechelen (Belgique) le 12 août 2010.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Telenet International Finance S.A." (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté mille (1.000) actions sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.4. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.5. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

(iii) La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui le Conseil a délégué la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, conformément à l'article 7.2 (iii) des Statuts.

#### **Art. 8. Administrateur unique.**

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

8.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 9. Responsabilité des administrateurs.**

9.1. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Actionnaire(s)**

#### **Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

##### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

##### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote



- (i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.
- (v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.
- (vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.
- (vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

#### **Art. 11. Actionnaire unique.**

- 11.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.
- 11.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

- 12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un décembre (31) de chaque année.
- 12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.
- 12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.
- 12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois d'avril de chaque année à 10.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.
- 12.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

#### **Art. 13. Commissaires/Réviseurs d'entreprises.**

- 13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.
- 13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, quand cela est requis par la loi.
- 13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises peuvent être réélus.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

- 14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## **VII. Dispositions générales**

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en le 20 avril 2011.

### *Souscription et libération*

Telenet NV, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille (1.000) actions sous forme nominative, sans valeur nominale, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-),

Le montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

### *Résolutions des actionnaires*

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de quatre (4) ans:

- Renaat Berckmoes, employé privé, né le 3 avril 1966 à Hamme (VI) (Belgique), ayant pour adresse professionnelle Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgique);

- Luc Machtelinckx, employé privé, né le 10 mars 1962 à Antwerpen (Belgique), ayant pour adresse professionnelle Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgique);

- Vincent Bruyneel, employé privé, né le 18 novembre 1975 à Oudenaarde (Belgique), ayant pour adresse professionnelle Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgique);

- Peter Vanden Eynden, employé privé, né le 11 janvier 1967 à Vilvoorde (Belgique), ayant pour adresse professionnelle Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen (Belgique); et

- Nancy Bleumer, employé privé, née le 30 novembre 1971 à Doetinchem (Pays Bas), ayant pour adresse professionnelle au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. KPMG AUDIT, une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, (RCS Luxembourg B 103.590), est nommée en qualité de commissaire de la Société pour une durée de quatre (4) années.

3. Le siège social de la Société est établi au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. FORTIER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. LAC/2010/36700. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115435/563.

(100130628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

#### **Sea Waves S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 98.540.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 2 juillet 2010*

#### *1<sup>ère</sup> résolution:*

L'assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur Monsieur Filip DE WILDE, demeurant professionnellement au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Philippe JANSSENS, démissionnaire, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Le nouvel administrateur ainsi nommé terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

#### *2<sup>ème</sup> résolution:*

L'assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur-délégué Monsieur Filip DE WILDE, demeurant professionnellement au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Philippe JANSSENS, démissionnaire, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010. Elle lui confère tous pouvoirs et le droit d'engager la société sous sa seule signature.

Le nouvel administrateur-délégué ainsi nommé terminera le mandat de l'administrateur-délégué démissionnaire.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)

Signature

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115654/21.

(100130706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

#### **Taibo Beteiligungen AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.044.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.08.2010.

*Pour TAIBO BETEILIGUNGEN AG, Société Anonyme*  
Experta Luxembourg, Société Anonyme  
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010115438/13.

(100130631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Taibo Beteiligungen AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 105.044.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.08.2010.

*Pour TAIBO BETEILIGUNGEN AG, Société Anonyme*  
Experta Luxembourg, Société Anonyme  
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010115439/13.

(100130632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Taibo Beteiligungen AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 105.044.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.08.2010.

*Pour TAIBO BETEILIGUNGEN A.G., Société Anonyme*  
Experta Luxembourg, Société Anonyme  
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010115440/13.

(100130633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Vasco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 74.886.

EXTRAIT

Le 18 août 2010 s'est tenue de manière ordinaire l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a pris note du fait que l'adresse professionnelle des administrateurs a été modifiée et sera dorénavant 34-36 Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Signature  
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010115459/15.

(100130626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**TE Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 149.868.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58551 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115443/10.

(100130884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Telesma, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 22.323.

---

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010115444/10.

(100131054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Tiffany Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 141.731.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TIFFANY PROPERTIES S.A.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2010115446/11.

(100130612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Cetrel Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 117.298.

---

*Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration en date du 8 avril 2010*

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société en date du 8 avril 2010, que:

1) la société ERNST & YOUNG S.A., dont le siège social est situé 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, a été nommée réviseur externe de la Société chargée du contrôle des comptes de la Société pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2010.

Le mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. se terminera à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société approuvant les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2010.

2) la nomination de Messieurs Renaud OURY, demeurant à 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, et Carlo HOUBLIE, demeurant à 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, en tant que délégués à la gestion journalière de la Société et membres du Comité de Direction, pour une durée illimitée, en application de l'article 7.3.1.1 des statuts de la Société a été ratifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115488/23.

(100130429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

---

**Valore 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.359.

---

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010115448/10.

(100131155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Valore 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.360.

---

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010115449/10.

(100131156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Valore 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.360.

---

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale tenue le 23 juillet 2010*

*Résolution*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler de Ernst & Young S.A. jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115450/14.

(100131157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Algeco Finance Mezz sp. z o.o. Oddzial w Luksemburgu, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.076.

---

*Extrait des résolutions des Associés de Algeco Finance Mezz sp. z o.o. prises en date du 23 juillet 2010*

Les Associés de Algeco Finance Mezz sp. z o.o. ont décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

\* Robert SINGER en qualité de Gérant de Algeco Finance Mezz sp. z o.o. et ce avec effet immédiat;

\* Jana VASILENKOVA en qualité de Gérant de Algeco Finance Mezz sp. z o.o. et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

\* Monsieur Josef Necesal, né le 5 février 1957 à Znojmo, République Tchèque, ayant son adresse privée au 425 V Zahradách, 25241 Dolni Brezany, République Tchèque, en qualité de Gérant de Algeco Finance Mezz sp. z o.o. et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

*Mandataire*

Référence de publication: 2010115535/20.

(100130808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Valore 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.768.

---

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010115451/10.

(100131158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Valore 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.768.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale tenue le 23 juillet 2010*

*Résolution*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler de Ernst & Young S.A. jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115452/14.

(100131159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Valore 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.296.

—  
Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010115453/10.

(100131160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Easypack S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestroos.

R.C.S. Luxembourg B 98.595.

—  
L'an deux mille dix, le six août.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EASYPACK S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52 Esplanade, constituée sous la dénomination de «FINASSUR S.A.» suivant acte reçu par Maître Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch, en date du 29 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 86 du 28 février 1997, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.595, (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1347 du 13 juillet 2009.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires est ouverte à 9.30 heures, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECRENIER, administrateur-délégué, demeurant à B-1030 Bruxelles, 139, Avenue du Diamand, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Nicolas DEJACE, employé privé, demeurant à B-4570 Marchin, 44, rue Bois de Goesnes.

L'assemblée générale extraordinaire a choisi comme scrutateur Monsieur Gerd HEINZIUS, comptable, demeurant professionnellement à L-9753 Heinerscheid, 1, Hauptstroos.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

101856

*Ordre du jour*

1. Transfert du siège social de la Société de son adresse actuelle L-9227 Diekirch, 52, Esplanade à l'adresse suivante : L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss;

2. Modification subséquente de l'article deux des statuts;

3. Nomination de deux nouveaux administrateurs;

4. Divers.

Après délibération, l'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle L-9227 Diekirch, 52, Esplanade à l'adresse suivante: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.

*Deuxième résolution*

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier en conséquence l'article deux des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

**«Art. 2.**

Le siège social de la société est établi dans la commune de Heinerscheid.

Par simple décision du Conseil d'Administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de nommer deux (2) nouveaux administrateurs de la Société, à côté de l'administrateur actuel, Monsieur Arnaud LECRENIER, leur mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires statuant sur l'exercice 2015:

a) Monsieur Frédéric DEJACE, indépendant, né le 24 juin 1960, demeurant à B- 4910 Theux, 181, chaussée de Verviers;

b) Monsieur Nicolas DEJACE, employé privé, né le 5 janvier 1985, demeurant à B- 4570 Marchin, 44, rue Bois de Goesnes.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à neuf cents euros (EUR 900.-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a été levée à 9.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Heinerscheid, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Lecrenier, N. Dejace, G. Heinzius, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 10 août 2010 Relation: RED/2010/1084 Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): KIRSCH.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010115266/79.

(100131136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.